

Convoi de la liberté interdit à Paris : « Je n'ai pas peur, je suis déjà en train de tout perdre »



[Source : RI]

Par Simon Martin et Alexandre Ori.

Alors que la préfecture de police de Paris a annoncé ce jeudi interdire l'arrivée du convoi de la liberté dans la capitale, faisant monter la pression chez des manifestants toujours plus nombreux.

Repartis sur les routes pour une deuxième journée de mobilisation, les différents convois de la liberté se sont vu interdire l'accès à leur point de ralliement final. Une déclaration de la préfecture parisienne qui n'entrave pas l'inexorable progression des manifestants, qui se rapprochent de la capitale. Mais dans les rangs la tension est montée d'un cran ce matin en découvrant le détail des mesures prises par le préfet. Deux ans d'emprisonnement, 4500 euros d'amende, une immobilisation de véhicule, une réduction du nombre maximal de points et une suspension de permis de trois ans sont ainsi encourus par toute personne « *entravant la circulation routière* ».

Organisation et ironie : la réplique du convoi

En réaction, les directives fusent depuis ce matin sur les différents groupes et canaux de communications du convoi. Dans un flot de messages inquiets et éçœurés, les appels à rester pacifiques et à refuser toute violence se multiplient, l'idée de sitting généraux ayant même été lancée pour contrer tout dérapage. Des listes de noms d'avocats circulent, ainsi que des conseils juridiques de premier secours en cas d'arrestation par les forces de l'ordre.

Pour le mouvement, l'interdiction pure et dure décrétée par la préfecture parisienne est une décision nouvelle et singulière. Malgré les différentes « escortes policières » et ralentissements provoqués par les forces de l'ordre depuis le premier départ, aucune mesure de cet ordre ne s'était encore dressée sur la route du convoi. Un statut de *persona non grata* qui ne semble pas impressionner ni dissuader certains manifestants, à l'image de Denis Nemery, auto-entrepreneur dans le milieu de la musique :

|

« *Je n'ai pas peur, je suis déjà en train de tout perdre* », lance-t-il d'un ton fataliste, avant d'ajouter « *Qu'ils me mettent 4500 euros d'amendes, je ne serai plus solvable, c'est tout. Et s'ils veulent me mettre en prison, qu'ils le fassent !* »

[Note de Joseph : faut-il que le gouvernement lui-même soit désespéré ou ait peur pour ainsi risquer de pousser de plus en plus de Français au désespoir et ainsi en voir un nombre croissant d'entre eux qui n'auront plus rien à perdre ?

Voir :

La peur et l'espoir comme outils politiques
et La clef de la libération]

« *Ils vont bloquer la ville eux-même !* »

Pour le varois qui a rejoint le convoi à Brignoles, cette annonce se fait même aveu de faiblesse face à un mouvement à l'ampleur imprévue en France. Loin de considérer l'interdiction comme une entrave, c'est en riant qu'il ironise : « *Sils encerclent Paris de flics, ils vont bloquer la ville eux-même !* » D'après les informations d'Europe 1, l'exécutif réfléchit à mettre en place un « *dispositif important* » sur les péages entourant la capitale, la gendarmerie étant même prête à « *déployer des véhicules blindés* ».

D'ici Paris, aucune information concernant des interdiction similaire n'a pour l'instant été annoncée sur le reste des points de ralliement des différents convois. Contactés par nos soins, la préfecture de Lyon a ainsi déclaré qu'« *aucun arrêté préfectoral n'est envisagé à ce stade* ». Une position officielle qui ne devrait donc pas entraver le rassemblement du convoi Sud-est, qui compterait plus d'un millier de véhicules selon les manifestants.

source : Putsch